
 <p>Les Joyeux Randonneurs Vallérois L'Espace du Thiey 101, Allée Charles Bonome 06460 Saint Vallier de Thiey</p> <p>N° Adhérent FFR : 09379</p>	<p align="center"><b>Assurance R.C.P.</b></p> <p><b>WTW France - Département Sport Immeuble</b> Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 <a href="mailto:ffrandonnee@grassavoie.com">ffrandonnee@grassavoie.com</a> Contrat n° : 41789295M / 0002</p> <p><b>Garantie financière:</b> GROUPAMA Assurance-crédit &amp; Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 Contrat n° 4000716162 /0</p>	 <p align="center"><b>Alpes-Maritimes</b></p> <p>Enregistré le 09/11/2024</p> <p>Sous le N° <b>FR016402</b></p>
---	---	--

## NOTICE D'INFORMATION

Saint Vallier de Thiey le 23 avril 2024

### Séjour de Marche Nordique (du 27 au 30 mars 2025) A la découverte du Parc Naturel Régional de Camargue



**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible, suivant disponibilité, à un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 08 au minimum avec un maximum de 24 personnes.

Dates : du jeudi 27 mars 2025 au dimanche 30 mars 2025.

Déplacements : en voiture et Minibus.

Responsable organisation : Philit Georges.

### **PROGRAMME :**

Nous vous proposons 4 jours à la découverte du Parc Naturel Régional de Camargue. Situé au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône, principalement entre les deux bras du fleuve. Il s'étend sur 3 communes : une partie de la commune d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône et toute la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Quoi de plus adapté que la marche nordique pour découvrir la faune, la flore, les magnifiques plages qui font la beauté de ce site ?

Un séjour en étoile à partir d'une traditionnelle manade, « La Manade des Baumelles », aux Saintes Maries de la Mer. Véritable refuge où le charme se révèle dans le lever du soleil sur les pierres sèches, le hennissement des chevaux, et l'odeur du pain frais...

Au programme des séances de Marche Nordique de deux niveaux, encadrés par des animateurs des Joyeux Randonneurs Vallérois, Georges et Gigi :

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée au Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

- Séance Rapide (à la journée) – 10 à 12 km : Gigi
- Séance plus Rapide (à la journée) – 15 à 20 km : Georges

Durant le séjour, soirée « Gitane », visite de la manade en charrette et visite de villages traditionnels de Camargue.

Nous reprendrons la route du retour le dimanche après le déjeuner.

### **HEBERGEMENT :**

Nous serons logés à « La manade des Baumelles » située à proximité des Saintes Maries de la Mer.

L'hébergement se fera en chambres et en gîtes. **Par deux (limité), trois ou quatre. Pas de possibilité de chambre « seul ».**

La répartition se fera suivant les inscriptions et au mieux pour faire profiter un plus grand nombre.

### **COÛT DU SEJOUR**

Le coût du séjour, suivant le nombre de participants (24 – 8), est compris entre **350€ et 450€**.

En chambre double, triple ou quadruple (**attention je précise dans les chambres triple ou quadruple un des couchages est un canapé convertible, de qualité, mais sachez-le !**).

**Pas de possibilité d'avoir 2 lits simples, les participants doivent accepter de partager un lit double.**

Avec Petits déjeuner, dîner du 1<sup>er</sup> soir, du 3<sup>ème</sup> soir et le déjeuner du dernier jour.

Prévoir les pique-niques du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jour. Des réfrigérateurs sont disponibles dans les chambres si vous souhaitez anticiper vos pique-niques.

Les frais de transport ne sont pas compris. Ils seront calculés suivant les règles en vigueur dans l'association.

### **Ce prix comprend :**

- L'hébergement en chambre double, triple ou quadruple.
- Les petits-déjeuners.
- Les dîners du 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jour.
- La visite de la Manade et le déjeuner du dernier jour.
- La soirée Gitane (3<sup>ème</sup> jour).
- Apéritif de bienvenue.
- L'accompagnement des séances par des animateurs des JRV (2 groupes),
- Les frais de dossier et immatriculation tourisme
- La taxe de séjour.

### **Ne sont pas compris :**

- Le pique-nique du premier, deuxième et troisième jour.
- Le dîner du 2<sup>ème</sup> jour (sera pris en ville)
- **Les assurances facultatives (annulation, interruption de séjour).**
- Les dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

### **INSCRIPTIONS :**

Les pré-inscriptions **seront closes dès que le nombre de places est atteint et au plus tard le 15 décembre 2024.**  
**Une liste d'attente sera mise en place suivant le nombre d'inscription.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au **30 décembre 2024.**

**Le séjour est ouvert à partir d'un minimum de 8 participants.**

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 5 jours.

Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégitaire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Si le séjour ne devait pas se faire par manque de participants, les sommes versées seraient restituées.

### **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin joint à notre envoi. Compter aux environs de 2.64% du prix du séjour hors frais de dossier, immatriculation Tourisme, taxe de séjour et transport.

### **PAIEMENTS :**

Acompte de 100€ à la préinscription. Date limite 31 décembre 2024  
Primes d'assurance (facultatives) lors du 1<sup>er</sup> versement.  
Solde du séjour avant le 28 février 2025

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

### **Modalités de paiement :**

Les paiements pourront se faire soit :

- par virement bancaire via Helloasso (lien sera fournie avec bulletin d'inscription)
- par chèque à l'ordre de l'Association « Les Joyeux Randonneurs Vallérois ».

Paiement suivant l'échéancier suivant :

- 1) Pré-inscription : 100€ avant le 30 décembre 2024
- 2) 1<sup>er</sup> Versement : 125€ + Option Assurance si souscrite) – avant le 30/01/2025
- 3) Solde du séjour : 125€ avant le 28 février 2025.

### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 18 janvier 2025 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 18 et le 21 février 2025 : retenue de 30 % du prix du séjour.
- Annulation postérieure au 21 février 2025 : retenue de 100% du montant total du séjour.

### **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

### **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.  
Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances seront transmises avec les bulletins d'inscriptions.

Le Président



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

## Programme de notre séjour

**Jour 1** : Départ de Saint Vallier de Thiey à 07h00 en direction de Saintes Maries de la mer



Distance du parcours : 270 km – 3h30 de route, pauses comprises.

A partir des Saintes Maries de la Mer :

Séance de Marche Nordique sur « la digue à la mer » avec pique-nique sur la plage en cours de route.

Retour par la plage.

Groupe rapide : 10 km

Groupe plus rapide : 15 km

Arrivée à la manade en fin d'après-midi. Installation dans les chambres, le pot d'accueil et dîner à la Manade.

**Jour 2** : Saint-Laurent-d'Aigouze



Pour le groupe « Rapide » : La boucle de la Tour Carbonnière.

De St Laurent d'Aigouze, nous partirons à la découverte des paysages camarguais, ses marais pour arriver à la célèbre Tour Carbonnière, magnifique tour de guet du XIII – XIV siècle. L'accès à la tour se fera en empruntant un platelage en bois qui serpente dans les marais (attention aux bâtons)!

Pour le groupe « Plus rapide » : La boucle de la Carbonnière via la Martelière du Vidourle

**Jour 3** :

Entre Costières et Camargue, un circuit idéal autour d'une manade (exploitation agricole d'élevage de taureaux camarguais). Ce sentier est l'occasion de découvrir les hôtes prestigieux de ce milieu fluvio-lacustre : hérons, canards, aigrettes... À l'origine, le taureau de Camargue vivait à l'état sauvage dans le delta du Rhône. Chassé pour sa viande, capturé parfois et difficilement domestiqué pour servir aux labours, c'est surtout à son naturel agressif qu'il doit l'intérêt passionné que les hommes lui portent. La manade est à la fois un élevage, mais aussi un lieu de partage où s'exprime le goût de vivre en symbiose avec la nature, dans le respect des traditions camarguaises.

Les marais du Cougourlier comprennent près de 114 ha classés comme "Espace Naturel sensible Départemental". Les Espaces Naturels Sensibles présentent des enjeux écologiques dont le caractère naturel est rendu vulnérable par la pression urbaine ou le développement des activités économiques ou de loisirs.

Groupe « Rapide » : 7 km

Groupe « Plus rapide » : 15 km



**Jour 4** :

Pour les lèves tôt, séance de Marche Nordique sur la plage aux Saintes Maries de la Mer.

Visite de la Manade en Calèche et déjeuner de clôture avant un retour à St Vallier de Thiey



**Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce programme suivant les conditions climatiques ou autres impondérables.**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée au Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051